

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/01/2005 Convocation du 18/01/2005  
Compte rendu affiché le : 04/02/2005

Président de séance : M. Paul LAFFLY  
Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	20
Votants	27

**Présents :** M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. FAURE; M. POINT; M. CHATUT; Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; M. MEYER; Mme BROSSARD; M. CHRETIN; M. GOSSET; Mle VEYRIER; Mme PERRIN; M. GONDELAUD; M. FORGET; M. MACHURAT; Mle MILLET; M. BOUREZG

**Absents représentés :** Mme BERRA (pouvoir à Mme PERRIN); Mme ZUILI (pouvoir à Mme GUERIN); Mme WYMANN (pouvoir à Mme BROSSARD); Mme GLATARD (pouvoir à Mme BOUHEY); Mme DESVIGNES (pouvoir à M. AUROY); Mme MARMONIER (pouvoir à M. RODRIGUEZ); M. BELLOT (pouvoir à M. MACHURAT)

**Absents excusés :** M. FERNANDES; Mme LABASOR

**Absents :**

**Objet : Subvention Solidarité Asie**

Monsieur le Maire explique que la catastrophe naturelle d'une exceptionnelle gravité, dont a été victime l'Asie, impose que soient trouvés et acheminés des fonds et du matériel.

Il dit alors que la commune, qui ne saurait rester en marge de l'élan de solidarité universel constaté, souhaite manifester son soutien aux populations si durement touchées par le vote d'une subvention exceptionnelle de **1 500 euros** au profit de l'Unicef.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,**
- **Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**
- **VU le budget communal,**
- **CONSIDERANT la catastrophe naturelle d'une exceptionnelle gravité, dont a été victime l'Asie,**
- **DECIDE de manifester son soutien aux populations durement touchées par le vote d'une subvention exceptionnelle de 1 500 euros au profit de l'Unicef,**
- **DIT que cette dépense figure à l'article 6574,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder aux opérations relatives à cette affaire.**

*Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.*

Pour Extrait Conforme,  
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,  
Le 27 janvier 2005  
Le Maire  
Paul LAFFLY



Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en préfecture le 14/02/2005  
Publication ou affichage du 14/02/2005  
Paul LAFFLY,  
Maire